

Politique d'intégration des risques de durabilité

À propos du présent document

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaires
1.0	10-03-2021	Première version, copie traduite et publiée sur le site web
1.2	12-2022	Deuxième version, incluant les exigences de niveau 2

Mise à jour du document

La version originale du présent document, publiée en mars 2021, a été mise à jour. La nouvelle version, rendue publique en 2022, comprend des définitions de termes considérés comme pertinents dans le cadre des risques de durabilité. La perspective choisie par la Banque Triodos en ce qui concerne les risques de durabilité est également développée dans cette mise à jour.

Finalité du document/Introduction

Le présent document détaille l'approche de la Banque Triodos en matière de durabilité, y compris les risques de durabilité, ainsi que l'exige l'article 3 du Règlement de l'Union européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Le développement durable fait partie des valeurs fondamentales de la Banque Triodos. Au travers de cette politique, la Banque Triodos souhaite fournir un aperçu adéquat de ses activités et informer les parties prenantes de la manière dont les risques liés à la durabilité sont pris en compte dans le processus décisionnel en matière d'investissement pour les produits de gestion de portefeuille.

Définitions

Les définitions suivantes sont d'application dans ce document :

- **SFDR** – Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux informations à fournir en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel que modifié épisodiquement.
- **Taxonomie** – Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 concernant l'établissement d'un cadre ayant pour but de faciliter l'investissement durable.
- **Investissement durable** – Investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental, mesuré notamment au travers d'indicateurs clés d'efficacité des ressources dans les domaines de l'utilisation de l'énergie, des énergies renouvelables, des matières premières, de l'eau et des sols,

mais aussi de la production de déchets et des émissions de gaz à effet de serre, ou au travers de son impact sur la biodiversité et la circularité de l'économie. Ce terme peut également se référer à un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social tel que la lutte contre les inégalités, une amélioration de la cohésion sociale, de l'intégration sociale et des relations de travail, ou encore un investissement dans le capital humain ou dans des communautés économiquement ou socialement défavorisées. Ces investissements ne peuvent en aucune façon nuire de manière significative à l'un des objectifs susmentionnés et les entreprises bénéficiaires de ces investissements sont tenues de mettre en œuvre des pratiques de bonne gouvernance, notamment en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec leurs salariés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale, ainsi qu'énoncé dans l'article 2 (17) du SFDR.

- **Facteurs de durabilité** – Questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, respect des droits humains, lutte contre la corruption et les pots-de-vin, ainsi qu'énoncé dans l'article 2 (24) du SFDR.

- **Risque de durabilité** – Tout événement ou situation environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il/si elle se produit, est susceptible d'avoir une incidence négative sur la valeur de l'investissement, ainsi qu'énoncé dans l'article 2 (22) du SFDR.

- **Risques physiques/sociétaux** – Tout événement ou situation physique ou sociétale susceptible d'avoir un impact matériel négatif, qu'il soit réel ou potentiel, sur la valeur de l'investissement en raison de dommages, d'une rupture de la chaîne d'approvisionnement/sociale, de la disponibilité des ressources (congé de maladie, épuisement des ressources naturelles), etc. Ces risques peuvent être provoqués par des événements (aigus) ou des changements de modèles à plus long terme (chroniques).

- **Risques de transition** – Risques résultant de changements nécessaires/souhaités d'un point de vue sociétal. Ils peuvent être provoqués par des évolutions politiques ou juridiques (y compris des litiges), des développements technologiques, des changements de marché ou des problèmes de réputation dus à une modification de la perception des clients ou de la communauté.

- **'Inside Out' (de l'intérieur vers l'extérieur)** – Impact de notre organisation et de nos investissements sur les facteurs de durabilité tels qu'ils se manifestent dans le monde extérieur.

• **‘Outside In’ (de l’extérieur vers l’intérieur)** – Impact des facteurs de durabilité tels qu’ils se manifestent dans le monde extérieur sur notre organisation et nos investissements.

Qui sommes-nous ?

La Banque Triodos a pour mission de contribuer à la création d'une société qui protège et promeut la qualité de vie de tous ses membres, et qui place la dignité humaine au cœur de ses préoccupations. Depuis 1980, nous permettons aux particuliers, aux organisations et aux entreprises d'utiliser leur argent d'une manière profitable pour les êtres vivants et l'environnement. Triodos Bank N.V. (« la Banque Triodos ») est l'une des principales banques durables au monde et compte parmi les fondateurs de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). L'ensemble de ses stratégies d'investissement et tous les actifs sous gestion s'orientent activement vers un changement positif dans la société, combiné à un rendement financier.

La Banque Triodos soutient cette vision en proposant à ses clients des produits financiers durables et un service de haute qualité. Les produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos entrent dans le champ d'application du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ils reposent principalement sur les fonds d'investissement de Triodos Investment Management¹, mais peuvent également inclure des fonds de tiers.

Ce document décrit l'intégration des risques de durabilité dans le processus décisionnel relatif aux produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos. Veuillez vous référer aux sites web des gestionnaires de fonds d'investissement pour obtenir des informations concernant l'intégration des risques de durabilité par les bénéficiaires des investissements.

¹ Triodos Investment Management B.V. est une société privée à responsabilité limitée enregistrée aux Pays-Bas et dont le siège social est sis Hoofdstraat 10, 3972 LA, Driebergen-Rijsenburg. Elle est agréée en tant que société de gestion d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), y compris un complément de licence AIF couvrant la fourniture de services supplémentaires de (i) gestion de portefeuille individuel, (ii) conseil en investissement et (iii) réception et transmission d'ordres (art 2:67a Wft) émis par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM). Triodos IM est une filiale à 100% de la Banque Triodos.

Outre la vision générale sous-tendant nos activités, nous avons des « Principes de conduite des affaires » qui guident et soutiennent nos prises de décision quotidiennes. Nous nous engageons à avoir un impact positif sur le monde et à montrer l'exemple. L'éthique et les valeurs de la Banque Triodos sont décrites dans le document intitulé « Principes de conduite des affaires² ».

Les Principes de conduite des affaires suivants, vis-à-vis desquels la Banque Triodos s'est engagée, concernent spécifiquement la durabilité :

- Promouvoir le développement durable : prendre en compte les impacts sociaux, environnementaux et financiers de tout ce que nous faisons.
- Respecter les droits humains : respecter les droits des individus et au sein des différentes sociétés et cultures, en soutenant les objectifs de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies.
- Respecter l'environnement : faire tout ce qui est en notre pouvoir pour créer et favoriser les impacts environnementaux positifs.

Structure de gouvernance de la Banque Triodos

Trois lignes de défense et gestion des risques

Le risque de durabilité est intégré au sein de la Banque Triodos selon le « modèle des trois lignes de défense » (3LoD en anglais). Ce modèle, considéré comme un concept de premier plan en matière de risque organisationnel, est intégré dans la gouvernance interne et l'organisation de la Banque Triodos. Il renforce le contrôle des risques de la Banque Triodos en intégrant des rôles et des responsabilités de gestion des risques clairement définis dans l'ensemble de la banque.

Le risque de durabilité est pris, détenu et géré par la première ligne de défense (à savoir la Banque Triodos elle-même et, indirectement, les fournisseurs de fonds d'investissement). La deuxième ligne est constituée par les fonctions de gestion des risques et de conformité, chargées de contrôler et d'atténuer l'impact des risques de

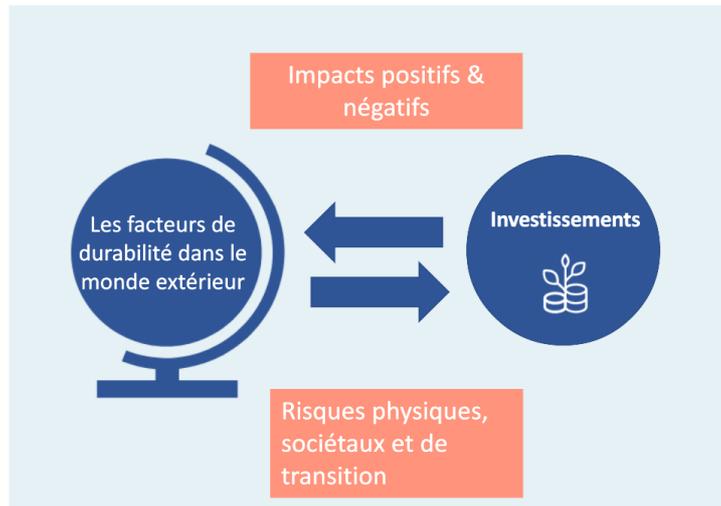
² <https://www.triodos.com/governance#principles>

durabilité. L'audit interne représente la troisième ligne de défense : elle fournit une assurance concernant l'intégration du risque de durabilité.

Notre approche en matière de durabilité

Afin de respecter sa mission consistant à mettre l'argent au service d'un changement positif tout en générant un rendement financier équilibré, la Banque Triodos distingue deux optiques d'impact en matière de durabilité :

- Inside Out : l'impact (positif ou négatif) de notre organisation et de nos investissements sur les facteurs de durabilité tels qu'ils se manifestent dans le monde extérieur.
- Outside In : l'impact sur notre organisation et nos investissements des facteurs de durabilité tels qu'ils se manifestent dans le monde extérieur et entraînant des risques de durabilité, comme, par exemple, les risques physiques/sociétaux et les risques liés à la transition.



L'un des éléments clés de notre politique relative aux risques de durabilité consiste à les contrôler nous-mêmes de la manière la plus étroite possible. Cela implique que nous prenions des décisions d'investissement, que ce soit directement par le biais de nos fonds ou indirectement par le biais de nos produits de gestion de portefeuille, en respectant pleinement nos valeurs et nos exigences minimales. La Banque Triodos ne sous-traite pas les décisions d'investissement, mais les intègre toujours dans une décision d'équipe consciente, composée exclusivement de ses

collaborateurs. Au travers de cette approche, la Banque Triodos soumet toutes ses décisions d'investissement à ses propres procédures et contrôles de gestion.

Dans le cadre de ses investissements, qu'ils soient directs ou par le biais d'un fonds d'investissement, la Banque Triodos s'assure, en premier lieu, de la création d'un impact positif, en accord avec sa vision. Les investissements sont ensuite examinés sous l'angle des exigences minimales de la banque afin de s'assurer qu'ils ont le moins d'impact négatif possible sur le plan environnemental, social ou en termes de gouvernance (critères ESG). Ces deux étapes - l'impact positif et les exigences minimales - permettent de réduire considérablement la plupart des risques liés à la durabilité. Tout risque de durabilité résiduel est mesuré et rapporté par les gestionnaires d'investissement concernés. Enfin, la Banque Triodos examine les facteurs de risque de durabilité résiduels pour chaque fonds d'investissement inclus dans les produits de gestion de portefeuille et détermine l'agrégat du risque de durabilité au niveau de l'ensemble du portefeuille.

[Plus de détails concernant les bénéficiaires d'investissements directs et les positions les plus importantes, y compris ligne par ligne](#)

Pour les bénéficiaires directs des participations les plus importantes³ au sein des produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos, les gestionnaires d'investissement de Triodos Investment Management recherchent d'abord un impact positif conforme aux objectifs du fonds, puis s'assurent que les bénéficiaires d'investissements ne sont pas engagés dans des activités nuisibles. Les entreprises sélectionnées font ensuite l'objet d'un examen en trois étapes pour détecter tout risque résiduel en matière de durabilité :

- (1) Catégoriser les principaux critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). En leur sein, nous identifions un second niveau de thèmes pertinents sur le plan de la durabilité, tels que la biodiversité au sein des critères environnementaux.
- (2) Déterminer les catégories pertinentes parmi les risques de durabilité : risque physique ou sociétal, risque lié à la transition.

³ Les fonds de Triodos Investment Management et les entreprises bénéficiant d'investissements directs sont considérés comme les participations les plus importantes. Les fonds de tiers sont sélectionnés de manière satellitaire lorsqu'ils offrent une diversification ou une exposition supplémentaire à un ou plusieurs thèmes d'impact.

(3) Identifier et décrire les résultats du risque de durabilité à l'intersection des critères ESG et des catégories de risque.

Pour plus de clarté et de détails :

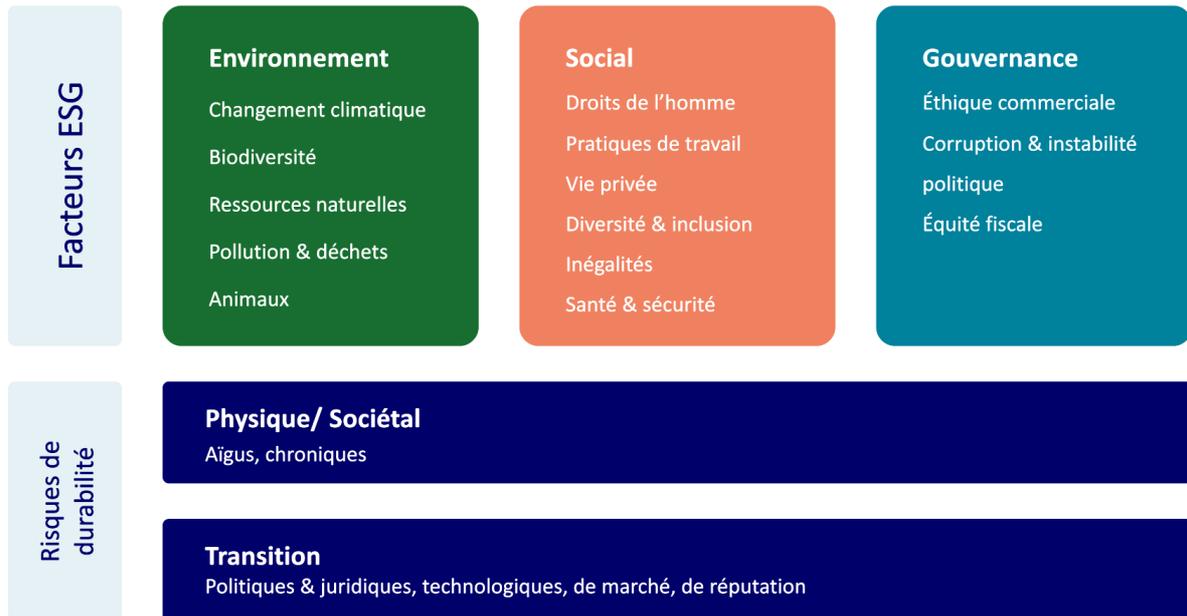
Étape 1 :

Le ou les critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance les plus pertinents, ainsi que les thèmes spécifiques associés au risque de durabilité, sont déterminés pour chacun des investissements au sein des produits de gestion de portefeuille. Ensemble, ils constituent les critères ESG pris en compte dans le processus d'investissement.

Étape 2 :

La Banque Triodos divise les risques de durabilité en deux catégories principales : les risques physiques/sociétaux et les risques liés à la transition. Il est important pour la Banque Triodos que les risques de durabilité principaux aient tous le même poids, ce qui implique que la banque ne fera pas de compromis entre un risque de durabilité et un autre. À titre d'exemple, la Banque Triodos ne cherchera pas à échanger des « impôts équitables » contre une plus grande résilience face au « risque de biodiversité ».

- Par *risque physique/sociétal*, on entend un impact physique ou sociétal susceptible d'avoir des implications financières en raison de dommages, d'une perturbation grave de la chaîne d'approvisionnement ou sur le plan social, de la disponibilité des ressources ou de changements de modèles à plus long terme. Les risques physiques/sociétaux se décomposent en risques aigus (risques provoqués par des événements) et en risques chroniques (risques résultant d'une évolution à plus long terme des modèles).
- Les *risques liés à la transition* sont les risques résultant de changements nécessaires d'un point de vue sociétal. Quatre types de risques liés à la transition ont été identifiés : risques politiques et juridiques (impact des évolutions politiques et risque de litiges) ; risques technologiques (développements technologiques ou innovations disruptives/incrémentales contribuant à la transition souhaitée) ; risques liés au marché (modification de l'offre et de la demande de certaines matières premières, produits et services) et risques liés à la réputation (modification de la perception des clients ou de la collectivité par rapport aux questions ESG).



Étape 3 :

Lorsque les critères ESG et les risques de durabilité sont identifiés, ils sont reportés sur une grille. Les conséquences possibles des risques pour chaque facteur sont pointées à chacune des intersections. À titre d'exemple, on observe un risque financier aigu sur l'axe des changements climatiques en cas d'événements météorologiques tels que des cyclones, des inondations, des sécheresses, etc. La biodiversité est menacée de façon chronique, entre autres par des dommages irréversibles causés aux écosystèmes et par la disparition d'espèces.

Veuillez noter que les risques de durabilité font l'objet d'une communication au niveau des fonds par leurs gestionnaires respectifs.

Fonds de tiers

Des fonds de tiers peuvent être inclus dans les produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos. Ceux-ci doivent répondre aux exigences de diligence raisonnable de la Banque Triodos, ce qui signifie qu'ils doivent générer un impact positif et adhérer aux exigences minimales de la banque. Cette politique vise à minimiser dès le départ le risque de durabilité. Une évaluation des risques de durabilité est également incluse dans le processus de sélection et d'acceptation des fonds de tiers.

Risque de durabilité dans le cadre de la gestion de portefeuille de la Banque Triodos

Tous les investissements de la Banque Triodos sont soumis à des **risques physiques/sociétaux, tant aigus que chroniques**. Notre approche fondée sur une sélection positive et l'application de nos exigences minimales permettent de les réduire au maximum. Cependant, la matérialisation imprévue des risques de durabilité est toujours susceptible d'affecter les investissements de la Banque Triodos. C'est pourquoi nous maintenons activement un portefeuille d'investissement diversifié, réparti sur plusieurs pays et secteurs. Nous nous engageons avec les gestionnaires d'investissement à fournir une diversification adéquate dans les positions les plus importantes des fonds d'actions et d'obligations. Nous privilégions délibérément une diversification basée sur deux fonds minimum, et éventuellement plus, par catégorie d'actifs, tout en nous engageant auprès des gestionnaires d'investissement à éviter les chevauchements. Grâce à la disponibilité de données sur l'exposition de nos fonds aux risques physiques/sociétaux, nous sommes en mesure de minimiser de plus en plus ces risques en variant les positions des fonds. Un léger risque subsiste, toutefois, avec les fonds alternatifs et les fonds d'actions ou d'obligations satellites, qui peuvent avoir moins de positions lorsque certains risques physiques/sociétaux spécifiques ne peuvent être atténués. Nous cherchons délibérément à limiter ces fonds (utiles) à une petite partie de nos portefeuilles.

Les risques physiques/sociétaux auxquels sont exposés les investissements de la Banque Triodos sont de nature diverse. Des expositions à certains risques physiques aigus peuvent être présentes du fait de certaines stratégies d'investissement thématiques des fonds. Les produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos visent à avoir un équilibre entre différents fonds d'investissement thématiques, en accord avec notre objectif d'investissement. En outre, les risques physiques chroniques restent également présents en raison de changements imprévisibles dans les modèles climatiques à long terme. Une partie de la mission de la Banque Triodos consiste à « changer la finance » afin de rendre le monde plus durable et plus inclusif.

Les produits d'investissement de la Banque Triodos présentent des **risques de transition** limités. Grâce à ses exigences minimales, la Banque Triodos applique une politique de tolérance zéro pour l'implication dans des produits et des processus véritablement non durables et elle recourt au principe de précaution pour les

entreprises qui opèrent dans des secteurs présentant des risques accrus en matière de durabilité, tels que les violations des droits humains ou des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre. Cette approche nous donne la certitude que les entreprises dans lesquelles nous investissons gèrent activement les risques liés à la transition.

Le risque de durabilité résiduel, plutôt limité, réside dans (a) les institutions qui ne tentent pas de s'améliorer continuellement sur le plan des critères ESG, ce qui les expose à un risque de durabilité accru et croissant et (b) les risques de transition spécifiques liés aux entreprises et institutions qui publient des informations peu fiables sur leur santé financière et en matière de durabilité, ce qui les exclut de nos critères de sélection. Les investisseurs doivent être conscients de ce risque résiduel.

Engagement et surveillance

Dans le cadre des activités régulières d'engagement de la Banque Triodos, chaque fonds faisant partie des produits de gestion de portefeuille est périodiquement interrogé sur son exposition prédominante aux risques de durabilité et sur ses méthodes pour en atténuer les effets. Les entreprises dans lesquelles les fonds ont investi sont continuellement passées au crible de potentielles controverses. Pour les bénéficiaires d'investissements directs, cette analyse est effectuée en permanence par le biais des activités d'engagement réalisées par les fournisseurs de fonds d'investissement.

Proportionnalité du risque de durabilité

La Banque Triodos ne fait pas de compromis entre des rapports non transparents et une performance durable attrayante. Pour tous ses investissements, elle exige des entreprises bénéficiaires sous-jacentes de la transparence dans leurs politiques et leurs objectifs durables. Cette transparence permet d'effectuer un contrôle préalable adéquat et continu des investissements. Tous les investissements, directs ou indirects, adhèrent aux exigences minimales de la Banque Triodos en fonction de leur secteur et de leur localisation. Une équipe distincte d'analystes de fonds et d'investissements effectue des recherches exhaustives à ce sujet. Les exigences

minimales de la Banque Triodos sont détaillées sur notre site web et sont constamment mises à jour.